

# NOTAD

## Important Notice to Aerodromes

2 / NOVEMBRE 2020



### Swiss Aerodromes

L'aviation se trouve en plein bouleversement. Des décisions importantes sont en cours, ce qui affectera profondément la future structure de l'aviation suisse. L'Association Suisse des Aérodomes s'implique de manière polyvalente et ciblée en faveur des intérêts de ses membres – ceci en collaboration avec ses associations partenaires et des organisations aux vues similaires.

Pour cela l'ASA dépend de la participation active des personnes concernées et impliquées. Leur participation nécessite une connaissance approfondie des affaires courantes. Avec les NOTAD, l'ASA veut mettre en avant les travaux actuels et importants sous une forme

courte et concise, ceci avec la possibilité d'obtenir des informations plus détaillées et de les commenter directement via notre site web.

L'ASA veut ainsi simplifier et intensifier le flux d'informations tout en le gardant efficace.

Nous vous remercions d'en prendre note, de diffuser les NOTAD en interne et de votre participation engagée.

Jürg Marx, Präsident

Jorge V. Pardo, Geschäftsführer

#### Sommaire NOTAD 2/Novembre 2020

- Révision de la loi sur le CO<sub>2</sub>, Référendum
- Voice radio sur des aérodomes non contrôlés
- «English Only»
- AVISTRAT CH
- Retraite stratégique de l'ASA
- Renfort au Comité de l'ASA

## Révision de la loi sur le CO<sub>2</sub>, Référendum

Dans la perspective des débats sur la révision de la Loi sur le CO<sub>2</sub> au sein des conseils nationaux, l'Association Suisse des Aérodomes a mené avec d'autres associations un travail d'information intensif. Certaines préoccupations du secteur de l'aviation ont été prises en compte, d'autres n'ont pas été entendues, comme un taux forfaitaire acceptable pour la taxe sur l'aviation générale. Au lieu de cela, une taxe a été décidée dans une fourchette allant de 500 à 3000 CHF, ce qui peut avoir des effets graves, en particulier pour l'aviation d'affaires, ainsi que pour ses sites et ses aérodomes. L'Association Suisse des Aérodomes a immédiatement

et ouvertement rejoint le comité économique et soutient activement le référendum.

La nouvelle loi sur le CO<sub>2</sub>, qui vient d'être adoptée, a un tel impact sur la politique énergétique suisse, qu'il est essentiel de donner le dernier mot au peuple suisse. Un large comité économique, composé de représentants des secteurs de l'automobile, des transports, de l'aviation et des huiles minérales et s'opposant contre la nouvelle loi sur le CO<sub>2</sub>, veut faire en sorte que cela soit possible.

La nouvelle loi sur le CO<sub>2</sub> coûte cher et n'est d'aucune utilité. Elle conduit à plus de bureaucratie, plus d'inter-



dictions, plus de réglementations et de nouveaux impôts et taxes. Ceci alors que la Suisse est exemplaire en matière de politique climatique, – même sans loi sur le CO2. C'est pourquoi un large comité économique composé d'associations d'une grande variété d'industries demande le référendum.

**Toutes les informations sur le référendum sont disponibles ici: [www.rester-raisonnable.ch](http://www.rester-raisonnable.ch)**

### **La Suisse s'implique déjà dans CORSIA, l'instrument international de protection du climat.**

En octobre 2016, les États membres de l'organisation aéronautique des Nations Unies, l'OACI, ont décidé d'un système mondial de compensation des émissions de CO2 pour le trafic aérien à Montréal. Cela fait de l'industrie aéronautique le premier et jusqu'à présent le seul secteur industriel au monde à disposer de son propre instrument de protection du climat. Le nom de l'ac-

cord – CORSIA – est l'abréviation de Carbon Offsetting and Reduction Scheme for International Aviation. CORSIA est un élément clé de la stratégie mondiale de protection du climat de l'aviation, sur laquelle les compagnies aériennes, les aéroports, les constructeurs et les systèmes de contrôle du trafic aérien se sont mis d'accord en 2009. Dans le cadre de la stratégie de protection du climat, la croissance de l'aviation internationale doit être neutre en CO2 à partir de 2020. Cet objectif est atteint par les compagnies aériennes qui financent des projets de réduction des émissions de CO2 dans le monde entier, dans lesquels les émissions de l'aviation sont compensées dans une mesure correspondante.

**Toutes les informations sur CORSIA peuvent être trouvées ici:**

**<https://www.klimaschutz-portal.aero/co2-kompensieren/corsia/>**

## **«Voice» radio sur les aérodromes non contrôlés, Workshop**

L'ASA a appelé à un workshop qui s'est déroulé avec succès le 16 septembre 2020 à l'aérodrome de Saanen. L'OFAC, Skyguide, des représentants de l'aérodrome de Saanen et l'ASA y ont participé. D'une manière impressionnante, les défis d'un espace non contrôlé qu'est le champ de tension entre la discipline radio et le maintien de la sécurité des vols, a pu être démontré à

l'OFAC. À l'issue du workshop, les participants ont pu élaborer conjointement les premières lignes directrices pour une gestion sûre, efficace et juridiquement conforme du sujet. Dans un avenir proche, le reste de la communauté des aérodromes non contrôlés pourra également bénéficier des résultats du workshop.



## « English Only »: Retour au multilinguisme

Depuis que la question du multilinguisme pour le contrôle aérien local sur les aéroports contrôlés a été soulevée une première fois en 2015, l'ASA a toujours exprimé l'avis suivant :

1. Des solutions sur mesure (c'est-à-dire: agréments/règlements d'exemption) pour les aérodromes qui en ont besoin (Sion, Les Éplatures et, au cas nécessaire, également pour les aéroports du Tessin) pour l'utilisation de la langue locale (phraséologie standard) via la radio (F ou I) en plus de l'anglais doivent être possibles.
2. Les solutions sur mesure doivent être exemptes de frais supplémentaires (ni au détriment de l'exploitant, ni au détriment de l'utilisateur de l'aéroport) et être rapidement implémentable (c'est-à-dire sans frais de longues évaluations de sécurité ou d'études aéronautiques ou autres).
3. Les aérodromes concernés peuvent agir en qualité de demandeurs, à condition que cela ne soit associé qu'à un effort administratif minimal.

## Revue périodique des objectifs de l'ASA 2020+

En novembre 2020, le Comité de l'ASA avait prévu de revoir ses activités et de déterminer ses tâches et ses objectifs futurs dans le cadre d'une retraite de 2 jours. En raison des derniers développements concernant la pandémie du coronavirus, cette retraite a dû être reportée au début de 2021. L'objectif de la retraite reste inchangé

### Les objectifs de la retraite

Définir et décider :

- Mission : quelle prestation voulons-nous fournir à qui ? (Examen de la stratégie de l'ASA)
- Vision : comment devons-nous/voulons-nous nous positionner pour remplir notre mission ? (État futur de notre association)
- Objectifs stratégiques : comment y parvenir (à quelle vitesse) ?

### Revue des activités de l'ASA au niveau de commissions nationales :

1. OFAC Swiss Aviation Days SAD
2. AVISTRAT – Comité technique
3. AVISTRAT – Comité de projet
4. AVISTRAT – Groupe d'experts
5. Groupe de travail de l'OFAC concernant l'annulation « d'English Only »
6. NAMAC (National Airspace Management Advisory Committee)
7. GASCO (General Aviation Steering Committee)
8. Skyguide Non-Commercial Customer Board
9. COSAR/SOC (Organe consultatif du Civil Aviation Safety Office)

10. SWHC (Swiss Wildlife Hazard Committee)
11. COFA EASA (COFA = Certification of Aéroports)
12. COFA ICAO (COFA = Certification of Aéroports)
13. « Avenir du contrôle du trafic aérien sur les aérodromes régionaux » : comité de pilotage, équipe de projet, Task-Force, groupes de travail jusqu'en novembre 2018 et depuis lors interlocuteur de l'OFAC.

### Revue des activités de l'ASA dans les commissions internationales :

1. ACI Europe
2. ERAC
3. EASA TAC ADR (Alternate Member)

Nous sommes heureux de recevoir des suggestions des membres et nous vous informerons des décisions prises lors de la retraite.



# AVISTRAT CH

AVISTRAT CH redéfinira complètement la stratégie aéronautique fédérale à partir de 2035. L'objectif est de réaligner les infrastructures au sol et dans l'espace aérien, en tenant compte des champs d'action et d'impact les plus divers.

L'ASA fait partie du comité technique, du comité de projet et était représenté dans le groupe d'experts et ap-

porte ainsi les intérêts des aérodromes de taille moyenne et petite, en association avec l'aviation générale. Nous vous informerons rapidement des progrès futurs.

<https://www.bazl.admin.ch/bazl/fr/home/secureite/infrastructure/avistrat.html>

***D'autres informations et documents importants sont disponibles sur le site web de l'ASA à l'adresse suivante : <http://www.aerodromes.ch/fr/nouvelles/news>***

## Renforcement au sein du Comité de l'ASA

Nous sommes heureux de proposer trois spécialistes de l'aviation très réputés pour l'élection au conseil d'administration lors de l'assemblée générale par correspondance :



### **Peter Tschümperlin (1954)**

Peter Tschümperlin a été chef de section adjoint de la section Aérodromes et obstacles aéronautiques (sûreté et sécurité de tous les aérodromes suisses) à l'Office fédéral de l'aviation civile du 1er janvier 1990 au 17 février 2019.

Il était pilote dans le service de vol de l'OFAC.



### **Heinz Wyss (1954)**

Heinz Wyss travaillait au sein de l'Aero-Club de Suisse en tant que commis au vol motorisé/parachute/ballon et adjoint. Secrétaire central. Il a été président de l'Aéro Club d'Argovie et directeur de l'aérodrome de Birrfeld. Il est pilote de vol motorisé actif et instructeur de qualification de classe, membre des Swiss Aviation Journalists et du Motorflugverband de l'AeCS.

### **Denis Rossier (1956)**

Denis Rossier a commencé sa carrière de pilote en 1973, il était pilote militaire (Venom, Hunter, Mirage, PC7) et pilote de ligne (Cpt.) Sur divers avions Boeing et Airbus. Il était instructeur (FI) d'aviation militaire et civile, Head of Training Privatair, Chief Flight Instructor Swiss Gliding Association – avec une expérience de vol totale d'environ 36000 heures. Il était directeur de l'aéroport d'Yverdon-les-Bains et président de l'Air-Club Yverdon-les-Bains.